

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026



EPCC Pont du Gard

Mercredi 16 décembre 2025

« Il faut gérer politiquement, culturellement, socialement et économiquement la transformation de l'ordinaire en extraordinaire, du lieu familier en lieu pour le monde ».

Contexte de la préparation du budget 2026

Dans un contexte budgétaire qui continue à être tendu, l'année 2025 peut apparaître comme l'année qui vient clôturer une séquence de recentrage stratégique et de consolidation de l'activité de l'établissement public. Cette période de décroissance maîtrisée était un préalable à toute idée de développement pour une structure publique qui cherche à rendre efficace les financements publics qui lui sont attribués annuellement par les collectivités territoriales.

Ce travail qui a profondément transformé l'organisation de l'établissement public était le préalable à toute nouvelle étape de l'engagement de l'EPCC. Cette démarche répondait à un impératif de cohérence et de responsabilité. Plutôt que d'ajouter sans cesse des dispositifs à d'autres dispositifs, elle invitait à recentrer l'action publique sur ses missions essentielles avec l'optimisation de l'usage des ressources comme principal souci permanent.

Afin de permettre aux collectivités locales de maîtriser leur engagement financier sur ce projet, l'EPCC a développé un modèle économique qui impliquait des mutations profondes. Les politiques publiques ont longtemps reposé sur l'hypothèse d'une croissance continue permettant de financer les investissements et le fonctionnement. La décision du conseil d'administration de l'EPCC de travailler depuis 2018 à un recentrage de son activité et ainsi à maîtriser sa décroissance constitue un modèle innovant pour un gestionnaire public car elle renverse les logiques traditionnelles d'expansion continue. En effet, la raréfaction des ressources, mais aussi le vieillissement des infrastructures, les enjeux climatiques et les nouvelles attentes des citoyens accentuent les limites de ce paradigme.

La méthode de réduction des couts de fonctionnement, qui a été choisie, reposait sur une approche maîtrisée et progressive plutôt que sur un recours classique à des réductions budgétaires brutales menées dans l'urgence.

Il s'agissait pour l'établissement public de retrouver les fondamentaux qui ont fondé sa légitimité et sa force autour du Pont du Gard en redimensionnant et en concentrant ses moyens humains et financiers sur un périmètre d'intervention plus resserré. Elle a permis également de clarifier les processus pour réduire les charges et le périmètre d'intervention tout en recherchant à améliorer le rendement des centres de profits. Le maintien d'un haut niveau d'entretien des espaces naturels et des lieux de médiation ou d'accueil mis à disposition par le Département du Gard a toujours été une priorité.

Loin d'un repli, cette étape de consolidation a constitué une condition préalable et nécessaire à la relance d'une dynamique de développement. Elle a visé à restaurer la solidité du socle organisationnel mais aussi à renforcer la cohésion des équipes autour d'un projet durable et partagé sans jamais déroger à la nécessité d'assurer la soutenabilité de l'action publique à long terme. Dans le même temps l'EPCC n'a pas négligé, bien au contraire, les grandes transitions contemporaines qui structurent de plus en plus le quotidien des gestionnaires, l'adaptation au changement climatique, la gestion équilibrée de l'eau, la sobriété énergétique, la réduction des déchets mais aussi la prise en compte de la question du réenchantement du lien social et de la capacité à vivre ensemble. Sans toutefois perdre l'idée, pourtant simple, de bâtir des politiques résilientes à partir des limites qu'elles soient budgétaires, humaines, écologiques ou locales, cette méthode exige une gouvernance plus transparente, des arbitrages permanents qui s'adaptent aux enjeux de proximités.

Ainsi, le recentrage n'a pas été la fin d'un cycle, mais le point de départ d'une trajectoire repensée et innovante qui a permis de démontrer la pertinence d'une méthode moins couteuse en financements publics. C'est à partir de ce constat que l'on peut désormais envisager de repartir sur des bases solides qui permettront d'ouvrir une nouvelle séquence de développement structurée et maîtrisée après celle qui n'a pu être menée à son terme avec l'aménagement des espaces de médiation. Elle sera fondée sur un projet porteur de sens en résonnance avec la reconnaissance par l'UNESCO de la valeur unique du Pont du Gard et surtout elle sera alignée sur la vocation de l'établissement public et bien évidemment sur les attentes de ses publics et partenaires.

Une trajectoire repensée

Autour d'une nouvelle trajectoire repensée autour du plan de gestion, il a fallu adapter au plus juste les moyens humains, financiers et matériels pour assurer les engagements du gestionnaire auprès de l'Etat Français et de l'UNESCO. En simplifiant, en revenant à l'essentiel, en essayant de réduire les redondances avec d'autres acteurs et même en envisageant des mutualisations, l'EPCC Pont du Gard a gagné en agilité tout en développant sa propre sobriété. C'était la condition pour pouvoir répondre aux défis futurs. Cette trajectoire installée depuis l'exécution budgétaire 2018 doit être conservée tout en mesurant qu'à partir de 2025 les sources d'économies ne pourront plus venir compenser l'augmentation mécanique des dépenses. Par conséquent elles ne pourront l'être que par l'accroissement des recettes propres de l'EPCC qui vont nécessiter une série d'investissements structurants.



